

Nantes, le 08 Décembre 2021

Monsieur le Député,

Nous faisons suite à votre courrier daté du 26/11/2021 au sujet du forfait Mobilités durables.

Nous tenons à porter à votre connaissance les éléments suivants :

Depuis 2007, le campus d'Eurofins Nantes s'est engagé dans un Plan de Mobilité avec Nantes Métropole et la Semitan, convention tripartite pour encourager et favoriser les modes de déplacement doux.

Cela a permis à de nombreux salariés depuis 2007 de bénéficier des avantages liés à leur abonnement en Formule Illimitée avec la SEMITAN, au nombre de 66 à ce jour.

Afin de favoriser la pratique du vélo, des abris vélos ont été mis en place avec des appuis vélos de qualité pour que les salariés cyclistes puissent garer leur vélo en toute sécurité et de façon optimale, le nombre de places disponibles étant de 76. Les cyclistes ont à leur disposition des douches pour se changer, ainsi qu'une pompe et du petit matériel de réparation.

Pour encourager le covoiturage, des places de parking réservées aux équipages de covoitureurs ont été mises en place, une dizaine, à proximité de l'entrée salariés. Eurofins est également engagé avec Nantes Métropole et la société Klaxit pour permettre via cette application une simplification de l'accès au covoiturage, que ce soit de façon permanente ou ponctuelle.

D'autre part, le Plan de Mobilité désormais dénommé Pack Mobilité, permet également à nos salariés de bénéficier d'un tarif réduit quant à la location longue durée de VAE, ou d'abonnement Bicloo, ainsi que de l'autopartage Marguerite.

Le campus Eurofins de Nantes est désormais en route pour obtenir le label Employeur Pro Vélo.

Concernant la mise en place du forfait Mobilités Durables, l'engagement en est actuellement à la situation ci-après :

- Rencontre avec les différents prestataires ( Betterway, Worklife )
- Négociation des meilleures conditions avec eux
- Paramétrage de nos outils RH et Paie pour que la gestion ne crée pas de surcharge administrative

Cela prendra du temps, car les mois à venir sont chargés du fait de la mise en place de nouveaux logiciels, c'est pourquoi nous pourrions rendre compte du déploiement de ce forfait Mobilités Durables d'ici 6 mois.

Nous vous remercions de noter que le déploiement d'un tel dispositif se fait société par société ( plus de 150 à ce jour sur l'ensemble de la France) , dans le cadre d'un process budgétaire, et d'une implication des instances représentatives du personnel.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos cordiales salutations.

[Redacted signature area]

[Redacted signature area]